

# André Martinet et le Cercle linguistique de Prague – II

## Principes théoriques et méthodologiques

Colette Feuillard

DANS **LA LINGUISTIQUE** 2014/1 Vol. 50 , PAGES 35 À 74  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0075-966X

ISBN 9782130618102

DOI 10.3917/ling.501.0035

Date de mise en ligne : 17/06/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-linguistique-2014-1-page-35?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# ANDRÉ MARTINET ET LE CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE – II

## Principes théoriques et méthodologiques

par Colette FEUILLARD

Université Paris Descartes–Sorbonne Paris Cité  
colettefeuillard@hotmail.fr

*This study tries to confront the theoretical principles and the methodological approach of the Prague Linguistic Circle with those of Martinet and to show their possible relations. Despite some differences, it appears a real complementarity rather than an opposition.*

Cet article fait suite à celui d'Ondřej Pešek (2014) sur les relations qu'ont entretenues André Martinet et le Cercle linguistique de Prague<sup>1</sup>. Afin d'apporter un autre éclairage sur ces rapports, il vise à mettre en parallèle les fondements épistémologiques de ces deux courants<sup>2</sup> de manière à voir leurs éventuelles convergences ou divergences sur le plan scientifique et à tenter de les expliquer.

La tâche s'avère particulièrement délicate, d'autant que la confrontation est d'entrée de jeu déséquilibrée, puisqu'elle concerne un linguiste, bien que fondateur du fonctionnalisme français, André Martinet, et divers représentants du CLP. À cela s'ajoute une certaine hétérogénéité des points de vue présentés par les membres du CLP. En réalité, il ne s'agit nullement de chercher une quelconque filiation entre le CLP et Martinet, hormis au départ en phonologie avec Troubetzkoy, point que nous n'aborderons pas, puisque Martinet y fait souvent allusion. L'objectif est de montrer qu'il existe, malgré des liens plutôt lâches, de fortes analogies qui

1. Le Cercle linguistique de Prague sera par la suite désigné par les seules initiales, CLP.

2. Nous nous limiterons essentiellement à la période classique du CLP.

reflètent l'esprit d'une époque marquée, à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle, par ce qui sera appelé plus tard le structuralisme, et que l'on retrouve dans toutes les disciplines, notamment dans les sciences humaines, en psychologie empirique et phénoménologique (Brentano), en sociologie (Durkheim), en anthropologie (Lévi-Strauss), etc. Nous examinerons donc, dans un premier temps et sans entrer dans le détail, les caractéristiques théoriques sur lesquelles repose chacun de ces mouvements. Ceci nous amènera à reconsidérer certains principes d'analyse tels que l'immanence, le réalisme et l'empirisme, le rôle ou non du locuteur dans l'analyse des données linguistiques, la prise en compte de la dynamique des faits de langue, ainsi que certains principes qui sont supposés présider à cette évolution comme la stabilité élastique des systèmes (Mathesius), l'harmonie (Troubetzkoy) ou l'économie (Martinet). Enfin, dans un dernier temps, nous évoquerons un domaine d'étude qui a donné lieu à de nombreux débats et qui est peut-être à l'origine d'une scission entre l'approche martinétienne et celle du CLP, la morphonologie.

### 1. BREF HISTORIQUE DES LIENS SCIENTIFIQUES ENTRE MARTINET ET LE CLP

Comme l'a montré Ondřej Pešek, André Martinet a entretenu quelques relations, mais relativement tardives et peu nombreuses, avec le Cercle linguistique de Prague, essentiellement avec Troubetzkoy et Jakobson, puis ultérieurement, mais de façon plus distanciée, avec Vachek, qu'il considère cependant comme assez proche de sa ligne (Martinet, 1993 : 162).

Toutefois, ce sont principalement, voire exclusivement, les thèses de Troubetzkoy en phonologie qui ont influencé les premières recherches de Martinet liées à ce domaine. Martinet, en effet, reconnaît que « la seule dette précise [qu'il doit] signaler revient à Troubetzkoy » (Martinet, 1993 : 258), ce qui ne signifie pas pour autant qu'il ait adhéré à tous les choix théoriques ou descriptifs de ce dernier<sup>3</sup>. Il considère,

3. Ces divers points ne pourront être examinés ici.

par ailleurs, que l'apport de Troubetzkoy, loin de se limiter à la phonologie, touche aux fondements mêmes de la linguistique comme science, qu'il s'agisse de la connaissance de la nature des faits linguistiques ou de la manière dont ils évoluent : « La phonologie a dégagé, du vivant même de Troubetzkoy et souvent sous son impulsion directe, des horizons nouveaux dans tous les domaines de la science du langage [...] » (Martinet, *in* Troubetzkoy, 1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : X).

Martinet insiste également sur l'importance accordée par Troubetzkoy à la méthode ; elle lui paraît être « la plus susceptible de conduire à l'établissement d'une véritable science du langage » (Martinet, *in* Troubetzkoy, 1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : XI).

En revanche, il estime que Jakobson et lui divergeaient sur l'essentiel (Martinet, 1993 : 260).

Quant à Mathesius, à l'origine de la création du Cercle, Martinet ne semble pas l'avoir mentionné. On peut se poser la question de savoir s'il avait eu ou non connaissance de ses travaux. Pourtant, lorsqu'on examine leurs points de vue respectifs, de nombreuses similitudes apparaissent.

En effet, sur un plan général, Martinet ainsi que Mathesius et le CLP inscrivent leurs recherches dans le cadre d'une linguistique structurale et fonctionnelle, qui sera, très vite, désignée, dans les deux cas, par le simple terme de linguistique fonctionnelle. Plus tard, un des courants de l'École de Prague, représenté, entre autres, par Hajičová (1992 : 53-56) sera qualifié de linguistique générative fonctionnelle en raison de son orientation théorique et de son formalisme inspirés notamment de Chomsky. Mais au-delà de l'étiquette linguistique structurale fonctionnelle qui traduit un point de rencontre effectif entre les vues de Martinet et celles du CLP, bien qu'il y ait parfois des orientations différentes chez ces derniers, vont se manifester certaines particularités propres à chacun d'eux.

## 2. LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE ET FONCTIONNELLE

Cette conception structurale et fonctionnelle de la linguistique est largement inspirée des travaux de Saussure. Cependant, Martinet estime que ce sont les phonologues et

plus largement « [...] les Praguois<sup>4</sup> qui, les premiers, se sont présentés comme structuralistes, mais également, aussi vite, comme fonctionnalistes » (Martinet, 1989 : 149). On peut donc supposer qu'il se situe implicitement dans leur sillage, après avoir évoqué l'héritage de Saussure. Tullio De Mauro, d'ailleurs, semblait considérer que Martinet était « [...] le plus saussurien des linguistes de sa génération » (Martinet, 1993 : 362). Mais, très vite, Martinet nuance son propre point de vue en signalant que, à l'exception de Troubetzkoy,

les autres protagonistes du courant praguois ont généralement mis plus l'accent sur la structure que sur la fonction, en partie au moins sous l'influence de l'un des leurs, Roman Jakobson, avec son goût pour l'universel et ses *a priori* binaristes (Martinet, 1989 : 150).

Il en conclut que « c'est donc ailleurs qu'à Prague et notamment à Paris qu'a pris forme le fonctionnalisme d'aujourd'hui » (Martinet, 1989 : 150).

Cette affirmation est non seulement hâtive et excessive, mais inexacte, et c'est méconnaître le développement de la linguistique tchèque après les événements historiques que de ne le regarder, implicitement, qu'à travers le prisme de la phonologie. Nul ne saurait, du reste, se réclamer DU FONCTIONNALISME, ce courant ayant connu des réalisations diverses selon le point de vue adopté par ses représentants non seulement en France et en République tchèque, mais aussi en Australie (Halliday), aux États-Unis (Givón), en Europe, en particulier aux Pays-Bas (Dik), etc.

### 2.1. *Le structuralisme et le fonctionnalisme de Mathesius*

Mathesius pose tout d'abord une linguistique dite « caractérologique » qui relève de la linguistique générale et non de la linguistique d'une langue particulière. Son objectif est de rendre compte de la spécificité de chaque langue. En mettant l'accent d'entrée de jeu sur la notion de valeur et d'interrelations synchroniques, elle adopte une démarche résolument structurale :

4. Ce terme est orthographié, selon les auteurs, Praguois ou Pragois.

The distinguishing feature of linguistic characterology is the introduction into linguistic analysis of the conception of value and synchronic interrelations [...]. Linguistic characterology deals only with the important and fundamental features of a given language at a given point of time, analyses them on the basis of general linguistics, and tries to ascertain relations between them (Mathesius, 1930 [1928]: 56).

Elle se veut également fonctionnelle, car elle a pour tâche l'étude du langage et plus précisément de son **usage** à partir des réalisations concrètes des locuteurs :

Linguistics proceeds from the concrete utterances of an individual to his speech habits, to his speech, and finally to dialect and language, *i.e.* to **language usage**<sup>5</sup> existing in a narrower or wider language community (Mathesius, 1964 [1911]: 1).

De plus, comme les unités linguistiques sont soumises à des oscillations dites statiques, c'est-à-dire à une instabilité qui se manifeste à un moment donné, cette possibilité d'oscillation est susceptible de varier d'une langue à l'autre et au sein d'une même langue au cours de son développement.

Quant aux linguistes, ils doivent établir non seulement des régularités aussi générales que possible, mais se méfier aussi des simplifications excessives et mécaniques lorsqu'ils présentent les phénomènes linguistiques. En conséquence, Mathesius préfère renoncer à la notion de loi pour décrire les faits d'oscillation et se limiter à n'y voir que des tendances.

Mathesius estime enfin que tout ce qui se trouve dans un discours doit être pris en considération : « If a linguistic analysis of individual speech is undertaken, all its phenomena constitute linguistic materials, and it is not feasible to relegate some of them into stylistics. » (Mathesius, 1964 [1911] : 22.) Il en conclut donc que la stylistique et la linguistique ne diffèrent que par leurs objectifs et non par les matériaux qu'ils utilisent : « Stylistics and linguistics [...] differ in their aims, not in their materials » (Mathesius, 1964 [1911] : 22).

5. Tous les éléments soulignés en gras dans le texte, y compris dans des citations, sont le fait de l'auteur.

## 2.2. *Le structuralisme et le fonctionnalisme de Martinet*

Le titre d'un de ses ouvrages fondateurs, *Éléments de linguistique générale* (1960), montre d'emblée que Martinet se situe dans une optique généraliste. Il définit la linguistique comme « l'étude scientifique, c'est-à-dire non prescriptive et non normative du langage humain » (1993 : 64). Ce dernier ne peut être appréhendé qu'à travers l'étude du fonctionnement des langues, ce qui impose un point de vue dynamique (Martinet, 1983 : 3) et la mise en évidence de la spécificité de chaque langue (Martinet, 1989 : 147).

Tout en se réclamant du structuralisme saussurien, selon lequel « une langue est un système où tout se tient, où une unité ne vaut que par son opposition aux autres unités du même plan et où les différents plans s'impliquent mutuellement » (1989 : 149), Martinet se considère avant tout comme fonctionnaliste, car il étudie d'une part la langue dans sa fonction de communication, ce qui implique, comme pour Mathesius, la prise en compte des phénomènes de dynamique qui se manifestent à chaque instant dans le discours, et que d'autre part, une fois la description réalisée, « les faits sont classés non point en fonction de leur réalité physique, mais de leur rôle dans le processus de la communication linguistique » (Martinet, 1989 : 150).

Toute langue étant d'abord parlée, il accorde donc la priorité à la langue orale, puisqu'il s'agit de sa réalisation première, en essayant de montrer « ce qu'il y a de commun à tous ses emplois, y compris les plus quotidiens et les plus humbles » (Martinet, 2000 : 68). L'étude de la forme écrite de la langue se trouve alors mise au second plan, étant donné que le système graphique est construit arbitrairement par rapport à la forme orale. Cette étude constitue, de ce fait, une discipline qu'il juge être une annexe de la linguistique (Martinet, 2005 [1<sup>re</sup> éd. 1960] : 8), contrairement à la stylistique, dans la mesure où la tâche du linguiste consiste à « soumettre à l'examen toutes les manifestations de ce qu'il estime être son domaine, le langage de l'homme » (Martinet, 2000 : 69). Or, « Le style, sous ses formes variées, peut être défini au moyen des termes mêmes dont se servent les linguistes pour désigner les structures dont ils s'occupent » (Martinet, 2000 : 68).

### 2.3. Synthèse

Ce qui frappe au terme de cette comparaison, c'est, au départ, la forte analogie des points de vue de Mathesius et de Martinet : elle concerne non seulement le choix commun d'une optique généraliste et d'une démarche structurale et fonctionnelle, mais aussi l'objet d'étude, le langage à travers les langues dans leur fonction de communication, ainsi que l'objectif de l'analyse qui doit viser à rendre compte, dans une perspective synchronique, de la spécificité et de la dynamique de chacune des langues examinées.

Néanmoins, certaines différences paraissent se manifester sur deux points : alors que Martinet insiste sur l'aspect non prescriptif et non normatif de la description linguistique en se référant aux usages « les plus quotidiens et les plus humbles », Mathesius semble, tout au moins dans les écrits que nous avons eus à notre disposition, ne pas évoquer cette question, ce qui ne signifie pas pour autant que les travaux du CLP aient un caractère prescriptif ou normatif<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'attitude du linguiste face aux données semble répondre à deux démarches différentes ; pour Mathesius, tous les phénomènes langagiers constituent des matériaux linguistiques qui, compte tenu de leur ampleur, ne seront pas forcément retenus par le descripteur, alors que pour Martinet ces faits doivent être sélectionnés, hiérarchisés et classés selon le rôle qui leur est conféré pour assurer la communication. Ce dernier point est essentiel et s'explique par leurs choix théoriques respectifs.

## 3. PRINCIPES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES GÉNÉRAUX

### 3.1. Stipulation

Toute théorie repose sur une stipulation découlant de spéculations qui permettent de poser un certain nombre

6. Cette question ne peut être débattue dans le cadre de cet exposé, car elle aurait demandé des développements trop importants.

d'hypothèses à partir desquelles est élaborée la théorie. Aussi une théorie, quelle qu'elle soit, correspond-elle par essence à une construction arbitraire par rapport à l'objet d'étude dont elle doit rendre compte. Il en résulte pour le linguiste les conséquences suivantes :

Stipuler [...] qu'une langue ou qu'une phrase est ceci ou cela ne veut pas dire qu'il existe, à titre de réalité perceptible ou dans l'absolu, des objets qui correspondent nécessairement, totalement et exclusivement, aux désignations « langue » ou « phrase », mais que par **convention** [...] nous nous abstenons d'utiliser les termes en cause là où ne figurent pas les traits que nous retenons (Martinet, 1985 : 9-10).

Le théoricien, et en l'occurrence le linguiste, a alors le choix entre deux démarches : l'une de type hypothético-déductif est fondée sur un ensemble d'hypothèses posées à partir de la généralisation qu'il fait des caractéristiques de l'objet déduites d'un nombre limité d'observations ; l'autre de type empirico-déductif repose sur l'examen de données issues de l'expérience qu'a le descripteur de diverses langues. Cette dernière approche implique nécessairement une démarche réaliste qui s'appuie, dès le départ et sans *a priori*, sur l'analyse des phénomènes langagiers, tels qu'ils sont réalisés.

Si Martinet met clairement l'accent, dans ses travaux, sur la stipulation et sur la nécessité d'adopter une démarche empirico-déductive, Mathesius semble s'y référer implicitement, comme nous le verrons ci-après.

### 3.2. *Immanence, empirisme, réalisme vs a priorisme, pertinence*

Le choix d'une démarche empirique et réaliste présuppose celui du principe d'immanence, conçue comme « le caractère de la chose [en l'occurrence la linguistique] qui n'a besoin d'aucun rapport à autre chose qu'elle-même pour être, valoir ou signifier » (Blay, 2007 [1<sup>re</sup> éd. 2006] : 406). Par suite, elle implique l'indépendance totale de la linguistique par rapport à des disciplines connexes telles que la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'ethnologie, etc., même si des liens peuvent être établis entre leurs objets respectifs. Ces derniers seront simplement envisagés d'un point de vue différent dans chacun des domaines.

### 3.2.1. Mathesius et le CLP

En postulant que le langage est l'objet propre de la linguistique et qu'il doit être étudié à partir des productions des locuteurs (1964 [1911] : 1), il est clair que Mathesius adopte une position empirique et réaliste qui répond au principe d'immanence. Ce point de vue est partagé par d'autres membres du CLP ainsi que le confirme notamment Trnka :

[...] a penchant for immanentism was shared by some of its [The Cercle linguistique de Prague] members and manifested itself in their stressing the basically correct view of the therapeutic character of many phonological and other changes (1964 [1958]: 477).

### 3.2.2. Martinet

Fondée sur l'analyse de corpus, prioritairement oraux mais aussi écrits, en particulier lorsque tout autre accès à la langue considérée est impossible, comme c'est le cas, par exemple, pour le latin, la linguistique martinétienne répond à la fois aux principes d'immanence, d'empirisme et de réalisme. Cependant, le réalisme scientifique dont s'inspire Martinet est un **réalisme sélectif et hiérarchisant** (1989 : 150). L'on pourrait, toutefois, se poser la question de savoir s'il n'aurait pas mieux valu parler de réalisme méthodologique plutôt que scientifique, cette qualification pouvant laisser croire que la description atteint la réalité existentielle des faits, surtout si l'on pose que le réalisme est « une doctrine philosophique affirmant l'existence des objets produits par la connaissance » (Blay, 2007 [1<sup>re</sup> éd. 2006] : 696). Or, ces objets peuvent exister dans l'esprit du théoricien et du descripteur, puisque ce sont eux qui les ont construits ou adoptés, mais il est impossible de prouver scientifiquement qu'ils existent de manière effective dans la réalité. Le fait de voir dans une théorie une stipulation et de poser un réalisme sélectif et hiérarchisant repose sur l'arbitrarité qui découle du point de vue choisi ; il présuppose un effort d'abstraction par rapport aux données examinées. Cela montre parallèlement que le caractère réaliste de la démarche martinétienne n'a pas pour objectif de dégager l'essence même des phénomènes langagiers. Il cherche à rendre compte de ces derniers, à partir de leur observation selon un point de vue particulier qui renvoie au

principe de **pertinence** emprunté à Bühler<sup>7</sup>, puis exploité par Troubetzkoy :

La pertinence retenue initialement pour l'étude de l'objet qu'est le langage humain est *la pertinence communicative*. Ici encore, il s'agit d'une stipulation dont la justification s'impose lorsqu'on examine comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s'adapter à la variété des besoins communicatifs des communautés humaines (Martinet, 1985 : 10).

Cette pertinence communicative peut se réaliser sous la forme d'une pertinence distinctive ou d'une pertinence significative selon le rôle assumé par les unités au sein de la fonction de communication.

Ce principe de **pertinence communicative** est le fondement même de la linguistique martinétienne en tant que science. Arbitraire au départ, ce principe, une fois admis, devrait exclure le caractère arbitraire de la description. Mais la langue n'étant pas une forme, au sens strict du terme, il arrive qu'un même phénomène puisse être analysé de façon différente en fonction des critères choisis, sans qu'il soit dérogé au principe de pertinence. Tel est le cas, par exemple, des structures impersonnelles en français. En outre, le principe de pertinence requiert nécessairement une sélection et une hiérarchie des éléments fondées sur la nature de leur participation à la fonction de communication, et non sur l'importance plus ou moins grande que le locuteur et le descripteur seraient censés leur accorder. Il n'y a donc nullement contradiction entre le principe de réalisme et celui de pertinence communicative, les deux, associés, constituant les piliers fondateurs de la théorie fonctionnelle de Martinet ; ils gouvernent tous les autres choix.

### 3.2.3. Synthèse

Une nouvelle fois, ce qui se dégage au premier abord, c'est la convergence des points de vue de Mathesius et de Martinet, bien que Mathesius n'ait apparemment pas explicité dans le détail ses choix théoriques. Leur démarche semble très proche. On pourrait la résumer ainsi :

1/ Perspective empirique :

Observation de phénomènes langagiers concrets.

7. Cf. la notion de *Relevanz* chez Bühler.

## 2/ Approche inductive :

Mise en évidence du système linguistique qui sous-tend les réalisations.

## 3/ Approche déductive :

Généralisation de certaines données observées, interprétées par Mathesius comme des tendances et non comme des lois, point de vue auquel souscrit totalement Martinet, et détermination de caractères généraux du langage, non d'universaux.

Pour Martinet, l'universalisme implique des *a priori* que rien dans l'examen des données ne saurait justifier, car il n'est jamais certain que les traits posés comme universels se retrouvent concrètement dans toutes les langues, vu l'impossibilité dans laquelle on se trouve d'en avoir une connaissance complète.

C'est ce refus absolu de l'apriorisme qui a conduit Martinet à rejeter le binarisme de Jakobson, bien que les traits retenus dans ce cadre-là ne s'éloignent pas nécessairement des réalités perceptibles. Le binarisme met en jeu des critères qui n'obéissent pas au principe de pertinence : ainsi, en français, le trait consonne *vs* non consonne n'a aucune pertinence pour les sons à caractère alvéo-dental, par exemple, puisqu'il n'existe pas de voyelle possédant ce trait. Il s'agit d'une simple méthode classificatoire élaborée par le linguiste. Mais il n'est pas question, ici, de juger du bien-fondé d'un point de vue au détriment de l'autre. Chacun trouve sa justification dans l'optique qui a été préalablement choisie. Cependant, ces positions sont irréductibles l'une à l'autre et ne méritent pas le débat auquel elles ont donné lieu. C'est sans doute aussi pour la non-prise en compte directe de la pertinence distinctive des phonèmes, bien que celle de leurs traits constitutifs qui en fondent l'identité soit retenue, que Martinet a remis en cause l'article de Trnka, « A Phonological Analysis of Present-Day Standard English ». Ce dernier présentait une phonologie statistique et combinatoire qui reposait sur le principe de potentialité des éléments linguistiques de Mathesius à l'origine des phénomènes d'oscillation dans le discours. Donc, une fois encore, c'est le choix des critères à la base de la description qui sont la cause d'une incompréhension entre Martinet et Trnka. Mais loin d'exclure la phonologie statistique et combinatoire

(2005 [1<sup>re</sup> éd. 1960]), Martinet lui accorde une place secondaire dans le temps, puisque la première étape consiste, selon lui, à mettre au jour les phonèmes et le système phonologique de la langue considérée. Or, il estime que cet inventaire ne peut être réalisé qu'à partir de l'analyse des oppositions au sein des signifiants des unités significatives d'une part et du système d'autre part. En effet, ces oppositions reposant sur la commutation sont, d'après Martinet, les seules à permettre la mise en évidence de la pertinence communicative des unités en présence et de leur conférer en l'occurrence le statut d'unités distinctives, c'est-à-dire de phonèmes. Il assigne donc à la phonologie statistique et combinatoire une valeur descriptive, mais non opératoire qui complète l'établissement de l'inventaire.

Quant au principe de pertinence, largement utilisé par Troubetzkoy dans sa phonologie, Martinet, en tant que continuateur de ce dernier, s'en est largement inspiré et en a considérablement élargi la portée en l'appliquant à toutes les données linguistiques. Il en a ainsi fait un concept opératoire général, fondateur de sa théorie. Cela explique en grande partie les différences d'orientation prises par les Pragoïs et Martinet dans des domaines autres que la phonologie, et notamment dans la définition de l'objet d'étude de la linguistique qu'est le langage vu à travers les langues.

#### 4. DÉFINITION DU CONCEPT DE LANGUE<sup>8</sup>

Ni Mathesius ni Martinet ne reprennent à leur compte l'opposition initiale de Saussure entre langue et parole, telle qu'elle est présentée dans *Le Cours de linguistique générale* (1916). Du reste, la distinction langue/parole n'atteint Prague qu'après la deuxième édition du cours, et des réticences sont apparues chez certains Pragoïs à l'égard du concept de parole (Vachek, 1966 : 18-19). Les réalisations concrètes<sup>9</sup> sur lesquelles s'appuient leurs études respectives

8. L'expression **La** langue au singulier renvoie à la notion générique, et non à une langue particulière.

9. À savoir les *utterances* pour Mathesius et le corpus pour Martinet.

ne sauraient être assimilées à la parole, telle qu'elle est conçue par Saussure. Elles dépassent largement le concept réducteur de parole, qui, cependant, lui était nécessaire méthodologiquement pour mieux cerner la notion de langue comme système. En effet, ces réalisations ne sont pas uniquement « un acte individuel de volonté et d'intelligence » (Saussure, 1973 [1<sup>re</sup> éd. 1916]) et ne se limitent pas à l'actualisation du système. Elles fonctionnent en synergie avec la langue et sous-tendent la mise en évidence du système.

Par ailleurs, Martinet et Mathesius définissent, l'un et l'autre, la langue non seulement à partir de sa nature intrinsèque, mais également en tenant compte de sa fonction.

#### 4.1. La langue comme système

##### 4.1.1. Mathesius et le CLP

Selon Petr Sgall :

Pendant l'époque classique, c'est-à-dire entre 1930 et 1950, les idées de base de l'École de Prague n'étaient formulées que d'une manière **présystémique**, sans donner de définitions précises, ou essayer de formuler un système explicite et cohérent de la description de la langue. Des exigences de ce type ne sont venues que plus tard dans la linguistique mondiale, tout d'abord avec « la révolution chomskyenne » des années 1957-1960. Néanmoins, même dans les années 1930, la phonologie pragoise a été formulée sous une forme extrêmement précise par N. Troubetzkoy [...] (1992 : 46).

Cependant, les propos de Sgall masquent d'une certaine manière le point de vue de Troubetzkoy, car ce dernier, partant de la distinction langue/parole établie par Saussure, affirme clairement dans *Principes de phonologie* paru en 1938, après sa mort, donc bien avant 1950, que :

La langue [...] est, par opposition à l'acte de parole, un système ou, pour mieux dire, un ensemble de plusieurs systèmes partiels [...]. Tous ces systèmes s'équilibrent si bien que toutes leurs parties se tiennent entre elles, se complètent les unes les autres et sont en rapports réciproques (1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : 3).

Hoskovec, comme Sgall, reconnaît que « Mathesius [...] se limitait aux contours généraux du **système de langue** » (2013 : 5). Ce faisant, il soulève un point fort intéressant à propos de l'acception des notions de système et de structure qui ne sont

pas toujours distinguées et qui, en conséquence, sont susceptibles d'engendrer des malentendus chez les linguistes :

Il est dans les meilleures traditions du structuralisme européen d'osciller entre les termes « structure » et « système ». [...] Or, la seule chose qui compte est la vision du rapport entre le tout et les parties : est structuraliste (systémologique) chaque approche qui reconnaît que le tout n'est pas la somme de ses parties, mais l'ensemble des rapports qui unissent les parties (2013 : 5).

Trnka, pour construire les différents sous-systèmes constitutifs de la langue, prend en compte une double dimension, oppositionnelle et combinatoire ; ceci est illustré non seulement pour les phonèmes, mais également par l'établissement des classes de morphèmes :

[...] word classes [are] characterized, in a given language, by taking part in different bundles of morphological oppositions. *E.g.*, the class of substantives in Russian includes all words that are able to participate (1) in the opposition of cases, (2) in the opposition of number (singular-plural) [...] (Trnka in Vachek, 1964: 474).

À ces options implicitement ou explicitement systémiques s'ajoute une vision dynamique des unités linguistiques. Mathesius, parle, en effet, de la **potentialité** des phénomènes linguistiques qui conduisent à des oscillations lors de leur réalisation dans le discours. De cette notion de potentialité découle celle de stabilité élastique du système (Nekula, 1999 : 2), reprise par Jakobson. Ce dernier estime, en effet, que le système linguistique cherche continuellement à maintenir un certain équilibre entre ses éléments, et ce, à tous les niveaux :

The system of language is always striving after some kind of balance of its elements. [...] in Jakobson's view, it often happens that this sort of balance becomes jeopardized in this or that point of the system, and it is found necessary to restore the balance (Vachek, 1966: 21).

Chez Mathesius comme chez Jakobson, la **dynamique** est donc inscrite dans le système.

#### 4.1.2. Martinet

Martinet (1993 : 294, 296), affichant clairement une certaine continuité avec Saussure, voit dans la langue un **système sémiologique** (1989 :147) vocal, mais d'un type particulier puisqu'il le définit comme étant **doublement articulé**, en

unités distinctives, les phonèmes, et en unités significatives, les monèmes, appelés par d'autres les morphèmes, bien que les deux termes ne renvoient pas exactement à la même réalité linguistique. Outre le principe de la double articulation, ce système est conçu de deux façons différentes selon la nature des unités qu'il regroupe et selon le type de comportement pris en compte. En ce qui concerne les phonèmes, le système est fondé prioritairement sur les **oppositions** des unités, la mise en évidence de la distribution ne faisant que compléter la description. En revanche, lorsqu'il s'agit des éléments lexicaux et grammaticaux, un second critère intervient, celui des **compatibilités**, à savoir des relations de dépendance fonctionnelle que les unités sont à même d'entretenir dans le discours. C'est à partir de là que sont établies les classes. Mais au sein d'une même classe, c'est-à-dire d'un sous-système donné, les unités sont caractérisées sur la base de leurs oppositions. Ainsi, le système des temps n'a pas exactement les mêmes compatibilités que celui des voix, puisque ce dernier impose une sélection des verbes qu'il affecte. Ensuite, à l'intérieur de chacun d'eux, les unités sont définies par opposition, tel l'imparfait par rapport au passé composé et au passé simple. En d'autres termes, il est posé au moins deux types de systèmes, l'un reposant uniquement sur des oppositions, le système phonologique, l'autre mettant en jeu des compatibilités et des oppositions, le système des unités significatives composé de sous-systèmes correspondant à des classes fonctionnelles<sup>10</sup>, noms, verbes, etc. Bien que Martinet n'ait, semble-t-il, jamais mentionné l'expression système de systèmes, il est évident que la langue telle qu'il la conçoit en est un, car il la considère :

[...] comme une structure ou mieux comme une structure de structures, dans ce sens que chacun des éléments linguistiques n'est pas conçu comme autonome, mais comme solidaire d'autres éléments de même type fonctionnel, de telle sorte qu'on ne doit pas voir dans la langue un simple conglomérat d'unités indépendantes [...] (1968 [1<sup>re</sup> éd. 1965] : 61).

En fait, il semble que l'on retrouve chez Martinet la fluctuation, signalée plus haut par Hoskovec, entre les notions de système et de structure. Personnellement, il nous paraît préférable

10. Ces classes ne doivent pas être assimilées aux parties du discours.

de dissocier nettement chacune d'elles : le système désignerait alors l'ensemble des unités mutuellement exclusives qui entrent dans un rapport d'opposition, tel le système phonologique, alors que la structure renverrait soit aux relations paradigmatiques internes au système, soit, si l'on se place au niveau du discours, aux rapports de dépendance qui s'établissent entre les unités qui le constituent sur l'axe syntagmatique.

Quant au caractère mouvant de la structure linguistique, pour reprendre le terme de Martinet (1989 : 154), et si l'on s'en tient à ses propos, elle n'est inhérente ni aux unités systémiques elles-mêmes, ni au système ; il résulte du fonctionnement de la langue, dont le rôle est d'assurer la communication. Néanmoins, Martinet fait appel au système dans l'explication des faits d'évolution selon le principe d'économie.

#### 4.1.3. Synthèse

S'appuyant sur la notion de système, avec la mise en valeur de l'interdépendance fonctionnelle des sous-systèmes au sein de la langue, il apparaît une fois encore que les options théoriques de départ adoptées par le CLP et par Martinet sont en grande partie équivalentes. Trnka, par exemple, et Martinet admettent la nécessité d'une double approche systémique des unités, fondée sur les oppositions paradigmatiques et sur les combinaisons syntagmatiques des unités, avec prédominance de l'aspect oppositionnel des phonèmes chez Martinet.

On note, cependant, un certain nombre de précisions ajoutées par Martinet, qui permettent de mieux cerner la notion de langue par opposition à d'autres systèmes sémiologiques, et qui font la spécificité de la linguistique martinétienne. La langue est, en effet, définie comme un système de nature vocale, qui implique une réalisation linéaire dont découle sa double articulation. Au sein du CLP, cet aspect vocal et doublement articulé n'a pas ce caractère fondateur qu'il a pour le fonctionnalisme martinétien ; il en va de même du principe de pertinence communicative mentionné précédemment.

Enfin, si la variation des langues paraît être au départ pré-supposée chez les Pragoïs par le système, il ne semble pas que ce soit le cas chez Martinet. En d'autres termes, pour expliquer

la variation, Mathesius part du système et va vers le discours, alors que la démarche est inverse chez Martinet :

Une langue change parce qu'elle fonctionne (Martinet, 1989 : 154).

[...] le fonctionnement de la langue en tant qu'instrument de communication détermine son évolution (Martinet, 1993 : 351).

Martinet considère que les variations se réalisent d'abord dans le discours et mettent en jeu le système qui, par suite, se restructure. Néanmoins, la structure initiale du système peut expliquer que la variation affecte certains éléments plutôt que d'autres. Ainsi, la tendance à la disparition de la voyelle nasale /œ̃/ en français se justifierait par son faible rendement fonctionnel.

#### 4.2. La fonction de la langue est d'assurer la communication

##### 4.2.1. Mathesius et le CLP

Dans l'article « Prague Structural Linguistics » (Trnka *in* Vachek, 1964), il est clairement précisé que Mathesius parmi d'autres Pragois confère à la langue une fonction de communication, à laquelle est associée une fonction expressive :

[...] V. Mathesius and others [...] emphasized the functional role of language as a system serving to satisfy the communicative and expressive needs of the community and liable to change in order to meet new needs (Trnka *in* Vachek, 1964: 477).

Cette fonction de communication est confirmée par la définition que donne Mathesius lui-même de la phrase :

La phrase est un énoncé élémentaire communicatif par lequel le sujet parlant adopte une attitude active vis-à-vis d'une réalité, et qui paraît formellement habituel et subjectivement complet (Mathesius *in* Hoskovec, 2013 : 8).

Cette définition rappelle celle que propose Bally dans *Linguistique générale et linguistique française* (1965 [1<sup>re</sup> éd. 1932] : § 27, 35) :

La phrase est la forme la plus simple de la communication d'une pensée.

Penser, c'est réagir à une représentation en la constatant, en l'appréciant ou en la désirant.

Mathesius, comme Bally, part donc du point de vue du locuteur : « According to Mathesius, functional linguistics « takes the viewpoint of the speaker » (Nekula: 3). Il met en avant le rôle du sujet parlant dans cet acte de communication. Ce dernier, pour reprendre les termes de Bally (1965 [1<sup>re</sup> éd. 1932] : 35), présuppose l'entendement face à la réalité, la volonté, le sentiment et l'aboutissement qu'implique tout acte. À cela, Mathesius ajoute deux caractères : la conformité à certaines habitudes sur le plan de la forme, qui évoque la norme, au sens traditionnel du terme, et l'aspect complet de l'énoncé que l'on rencontre dans la majeure partie des définitions de la phrase. Outre la référence à la communication, deux traits s'imposent : la **subjectivité** par la présence du locuteur et l'**activité** :

According to Mathesius (1942), an utterance is thus the result of (intentional) states of mind, and a resource for the **fulfillment of communicative needs** (Nekula: 3).

Jakobson, s'inspirant des trois fonctions posées par Bühler dans sa *Sprachtheorie* (1934), que sont la représentation (*Darstellung*), la manifestation (*Kundgabe*) et le déclenchement (*Auslösung*), en dégage six, les fonctions référentielle, émotive, conative, poétique, phatique et métalinguistique, estimant que : « Le langage doit être étudié dans toute la variété de ses fonctions » (1963 [1960] : 213).

Ces fonctions interviennent toutes dans le processus de communication, mais à des titres divers, l'une étant généralement prédominante par rapport aux autres.

Quant au rapport à l'information, s'il est parfois évoqué, il lui arrive aussi d'être minimisé par le double rôle confié au locuteur ; ce rôle consiste d'une part à exprimer l'attitude de ce dernier, d'autre part à exercer une influence sur l'interlocuteur :

[...] the function of language somewhat deviates from its primary aim, which is to convey information about the purely factual aspect of what we call extralingual reality. It should be realized that, as a rule, the speaker wants to transmit to the listener not only information about some facts but also his (the speaker's) attitude toward this facts. In addition to this, in a large number of cases the speaker will not confine himself to the expression of his own personal approach but he will strive to influence the listener so that he may react to the speaker's utterance in the way intended by the speaker (Vachek, 1966: 34).

## 4.2.2. Martinet

Pour Martinet, la communication est la fonction essentielle de la langue. Il s'agit d'un postulat résultant de l'observation des faits qui se retrouve dans tous ses écrits. Mais la communication est envisagée de façon hiérarchique, si l'on ose dire, et inclusive. Il ne faut surtout pas se méprendre sur le caractère hiérarchique qui vient d'être mentionné. Il a une valeur opératoire et méthodologique, opératoire au sens où il sert à définir la langue au même titre que la double articulation, et méthodologique, car c'est sur cette fonction qu'est fondé le principe de pertinence. Il ne relègue pas au second plan du point de vue de la signification et de l'incidence du message sur l'interlocuteur les facteurs expressifs ou esthétiques présents dans le discours.

Par communication, il entend donc tout d'abord :

1/ la **transmission d'informations** au sujet d'une expérience (de type référentiel ou non), adressée à autrui.

Conformément à la théorie de l'information, et dans une perspective qui se veut scientifique et objective, le statut informatif d'une unité repose sur le principe d'opposition qui en détermine la pertinence et permet de constituer le système.

2/ Cette communication a un objectif déterminé :

Elle se fait en fonction d'un but à atteindre, ce qui explique qu'elle ne se manifeste pas nécessairement comme une présentation de l'expérience [référentielle] : *je sens qu'il me faudrait...* [...] outre l'expérience et la langue interviennent, dans l'affaire, la personnalité du locuteur et ce qu'il peut savoir des intérêts, des préférences, des préjugés et des connaissances de son auditoire (Martinet, 1985 : § 2.18, 23).

3/ La communication présuppose la **compréhension mutuelle** (Martinet, 2005 [1960] : 10) :

En effet, si l'acte de communication vise un but, il est nécessaire que celui auquel il est destiné l'interprète. Mais la notion de compréhension mutuelle ne signifie pas la transparence du message. Elle découle du caractère oppositionnel et par suite informatif des unités linguistiques qui délimite, en quelque sorte, une zone linguistique commune au locuteur et à l'interlocuteur, ce qui présuppose une intersection et non une superposition absolue des valeurs des éléments, chacun ayant sa propre expérience.

4/ La langue, de par sa fonction de communication, exerce une **activité** qui a une finalité, ainsi que le laisse sous-entendre l'expression *but à atteindre* dans la citation précédente (Martinet, 1985 : 26) :

Comme le dit Martinet :

[...] l'existence de cette communication se [fonde] sur l'observation que l'emploi du langage par un sujet A peut aboutir à une modification du comportement d'un sujet B (1985 : 19).

Martinet se place donc dans une relation d'interlocution.

Ces remarques confirment bien que

5/ la fonction expressive et la fonction esthétique sont incluses dans la fonction de communication :

[...] l'homme emploie souvent sa langue pour s'exprimer, c'est-à-dire pour analyser ce qu'il ressent [...]. On pourrait également parler d'une fonction esthétique du langage qu'il serait difficile d'analyser, tant elle s'entremêle étroitement aux fonctions de communication [entendue comme transmission d'informations] et d'expression (Martinet, 1985 : 10).

Cela vaut, bien évidemment, pour les autres fonctions de Jakobson, à savoir les fonctions conative, phatique, etc.

6/ Les unités linguistiques sont des valeurs sociales (Martinet, 1985 : 22).

C'est sur elles que repose la compréhension.

7/ Le fait de caractériser la langue comme un instrument (2005 [1960] : § 1.4., 9), reproché très souvent à Martinet, résulte d'un emploi métaphorique du terme instrument et non d'une vision réductrice du fonctionnement de la langue :

[...] une langue ne peut pas être désignée comme un instrument. Elle est beaucoup trop complexe pour cela. Je le reconnais volontiers ; il y a extension métaphorique de l'emploi d'instrument (1989 : 13).

8/ La fonction de communication, enfin, présuppose en permanence la **mouvance de la langue** :

[...] si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement **pour s'adapter [...] à la satisfaction des besoins de communication** de la communauté qui la parle (2005 [1960] : 9).

#### 4.2.3. Synthèse

À première vue, il semble y avoir très peu de différences dans la manière dont le CLP et Martinet envisagent la communication : l'un et l'autre la considèrent comme une activité

qui implique le locuteur et exerce une action sur l'interlocuteur. Par ailleurs, elle vise à satisfaire les besoins d'une communauté linguistique donnée, ce qui explique son caractère dynamique.

En revanche, la priorité accordée à chacun de ces facteurs n'est pas la même. Alors que la transmission de l'information, telle que nous l'avons définie précédemment, est fondamentale pour Martinet, ce qui relègue la dimension subjective au deuxième plan, le rôle du locuteur est mis en avant dans l'optique de Mathesius, et, sans doute, des Pragoïses dans leur ensemble. Cela justifie l'importance accordée par Martinet à la mise en évidence du système, support de la communication, et le fait qu'il n'ait pu développer dans ses travaux, faute de temps et/ou de goût, la dimension plus proprement communicationnelle, la réflexion méthodologique y ayant occupé une large place. Mais il laisse cette possibilité ouverte.

Pour ma part, j'aimerais trouver, autour de moi, des chercheurs qui feraient ce que je n'ai ni le temps ni l'énergie de faire : montrer comment la théorie fonctionnaliste peut intégrer, si elle ne l'a déjà fait, différents approches, comme la pragmatique ou l'énonciation [...] (1993 : 149)<sup>11</sup>.

Or, c'est cet aspect communicationnel assuré par le discours, notamment dans le cadre de la perspective fonctionnelle de la phrase<sup>12</sup>, qui paraît être le centre des préoccupations pragoïses. De plus, il est fait allusion, dans la définition de la phrase proposée par Mathesius, au respect d'une forme dite habituelle présentant un sens complet que l'on peut supposer être la norme, ce qui chez Martinet ne serait que la manifestation des possibilités du système. Cette référence des Pragoïses à deux normes bien définies, mais distinctes, l'une propre à l'oral et l'autre spécifique de l'écrit, tout en étant différente de la norme orthographique, est confirmée par Vachek :

Just as spoken utterances are admittedly implementation of a definite norm common to a given language community, so written utterances implement a definite written norm of that same language (1966: 101).

11. La possibilité de concilier ces différentes dimensions au sein de la théorie fonctionnelle a été illustrée par Virginie Delmas, 2010, *Le Politique dans le médiatique. Étude de l'intervention de Nicolas Sarkozy dans l'émission télévisée de la campagne présidentielle de 2007 "J'ai une question à vous poser"*, thèse réalisée sous la dir. de Colette Feuillard, université Paris Descartes, 2012, « Pour une approche pluridimensionnelle du discours : le discours politique », *La Linguistique*, vol. XLVIII, n° 1, Paris, Puf.

12. Il ne s'agit que d'un aspect parmi bien d'autres.

## 5. IMPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR LE PLAN DE LA DESCRIPTION

### 5.1. *Mathesius et le CLP*

Mathesius, en considérant que le langage est l'objet propre de la linguistique (1911, *in* Vachek, 1964 : 1), exclut tout recours à des sciences connexes telles que la psychologie dans l'analyse des phénomènes langagiers. Ces derniers doivent être examinés d'un point de vue synchronique, qualifié parfois de statique, et faire l'objet d'une sélection, compte tenu de la richesse des données.

Statique ne signifie pas pour Mathesius stabilité des faits, mais étude d'une langue donnée à un moment déterminé, de sorte qu'il n'y a aucune contradiction entre cet aspect statique de l'étude elle-même et la dynamique de l'objet d'étude avec la prise en compte de l'oscillation des éléments. La dimension statique correspond à l'angle de vue du descripteur et la dimension dynamique au fonctionnement de la langue au sein de cette perspective.

Les critères qui président à la sélection des données, en revanche, ne sont pas très clairs :

[...] from its very beginnings linguistic analysis has almost invariably concentrated on the main outlines of languages, the more so that such outlines usually prove to be more accessible to primitive methods of analysis (1911, *in* Vachek, 1964: 1).

Toutefois, il semble que les réalisations langagières examinées soient prioritairement celles d'une communauté linguistique représentant un certain niveau culturel ; en effet, dans les propos de Mathesius, il est fait référence à « [...] a community – especially a culturally highly active one – » (1911, *in* Vachek, 1964 : 1).

À ces critères s'en ajoute un troisième qui est celui de la validité de l'analyse, et donc de la vérification des résultats :

The Prague group though strongly critical of the interference of the nonlinguistic, mainly psychologicistic methods in linguistic analysis, has never denied the value of linguistic consciousness as a means of control that can be used in checking the validity of the results arrived by the analysis (Vachek, 1966: 30).

Selon les affirmations qui précèdent, cette validation repose sur la conscience du locuteur et met donc en jeu une démarche introspective. La question qui se pose, cependant, est de savoir si cela vaut pour tous les Pragoï, car Troubetzkoy, par exemple, n'adhère pas à ce point de vue. Selon lui :

Le phonème ne peut [...] être défini ni comme « représentation phonique » ni comme « représentation phonique consciente » (1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : 42).

Il affirme de façon encore plus catégorique que :

Le phonème ne peut être défini d'une façon satisfaisante ni par sa nature psychologique ni par ses rapports avec les variantes phonétiques – mais seulement et uniquement par sa fonction dans la langue (1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : 44).

## 5.2. *Martinet*

Se situant dans la lignée de Saussure et de Troubetzkoy, Martinet opte, lui aussi, pour une linguistique centrée exclusivement sur le langage et placée clairement dans une perspective synchronique. Toutefois, il précise que le point de vue qu'il retient est celui d'une synchronie dynamique (1989) qui tient compte non seulement des unités linguistiques et de leurs interrelations dans le système à un moment donné, mais aussi de leurs variations à l'instant considéré. L'objectif du linguiste est alors d'expliquer cette mouvance des éléments qui peut engendrer une évolution du système.

Quant à la sélection des unités linguistiques, elle s'impose de toute évidence en fonction du principe de pertinence communicative. Elle n'a donc rien d'aléatoire ni de subjectif et ne s'effectue pas en référence à une norme particulière, mais uniquement d'après le rôle qui est attribué à ces unités au sein de la fonction de communication, toutes les langues, sous leurs diverses formes, étant mises sur un pied d'égalité. La validation des résultats obtenus à partir de la seule observation des données ne saurait donc être intuitive, car elle ne s'appuie pas sur le sentiment du locuteur :

Les fonctionnalistes savent bien que les classifications qu'ils établissent reposent sur des différences dont les sujets peuvent prendre aisément

conscience, mais ils ne considèrent pas pour cela que les réactions de ces sujets puissent servir de critère scientifique (2000 : 286).

Martinet insiste à plusieurs reprises sur :

[...] l'absence de valeur scientifique des critères psychologiques, et sur les dangers auxquels s'exposent les chercheurs qui font confiance à la conscience linguistique (1968 [1965] : 96).

Sur le plan méthodologique, cela entraîne le rejet de la démarche introspective au profit de la seule observation des faits, qui, elle, cherche à être objective.

Toutefois, certains fonctionnalistes, bien que d'inspiration martinétienne, ne partagent pas cet avis. Pour Mortéza Mahmoudian, par exemple :

La méthode phonologique permet d'identifier les unités phoniques correspondant à l'intuition et au comportement du sujet parlant (Mahmoudian, *in* Christos Clairis & Colette Feuillard, 2013 : 34).

Les positions de Martinet et de Mahmoudian sur ce point sont donc opposées. Pour Martinet, le fait que le phonème soit une unité distinctive et par conséquent indispensable à la communication explique que le sujet parlant puisse en prendre conscience, alors que, pour Mahmoudian, le phonème paraît être une réalité cognitive (Mahmoudian, *in* Christos Clairis & Colette Feuillard, 2013). Une telle hypothèse remettrait en cause des fondements essentiels de la théorie martinétienne, ce qui ne veut pas dire pour autant que celle-ci doive être intangible et ne puisse évoluer.

### 5.3. Synthèse

Malgré l'analogie de certaines exigences méthodologiques telles que la centration sur les réalisations langagières et la nécessité de sélectionner les faits, un certain nombre de divergences apparaissent entre les membres du CLP et Martinet. Elles touchent entre autres aux critères d'identification des unités linguistiques et au fait que l'usage linguistique privilégié par les Pragoïsses semble être une langue de « culture », qui sous-entend plus ou moins la référence à une norme, point de vue difficilement compatible avec celui de la linguistique martinétienne qui estime devoir prendre en compte tous les

usages, sans aucune discrimination. En effet, la pertinence des unités est établie de façon totalement autonome par rapport aux emplois dans lesquels elles sont utilisées, alors que la norme impose un usage particulier. De même, le recours à la méthode introspective implique une démarche opposée à la méthode fondée sur la seule observation des faits langagiers.

## 6. PRINCIPES EXPLICATIFS

La linguistique du CLP, comme celle de Martinet, ne se veut pas uniquement descriptive. Elle a aussi une visée explicative, notamment lorsqu'il s'agit des faits de variation et d'évolution de la langue.

### 6.1. *Mathesius et le CLP*

Pour Mathesius, le concept de **potentialité** des phénomènes linguistiques lié au principe d'oscillation a pour corollaire celui de **stabilité élastique du système**, lequel contient alors **en soi** le principe de la mouvance des unités de la langue, envisagé indépendamment du locuteur qui les utilise. Cette notion de stabilité élastique est également à mettre en relation avec la dichotomie centre/périphérie considérée comme inhérente au système. Les éléments périphériques auraient alors tendance à être plus variables que les éléments centraux. Mais il s'agit d'une tendance et non d'une loi. Il s'ensuit que la langue ne peut être caractérisée comme un système totalement équilibré :

[...] language cannot be regarded as a system that is absolutely balanced, but rather must be looked upon as a system whose central, more stable core is differentiated from what may be denoted as the periphery of the system (Vachek, 1966: 28).

Tout système évoluant, à quelque niveau que ce soit, Jakobson estime que ces modifications ressortissent à la langue elle-même :

[...] C'est la mutation dans le code qui est le facteur décisif dans les changements phonologiques (1963 [1<sup>re</sup> éd. 1960] : 149).

Ces changements, une fois intégrés dans le système, entraînent rétroactivement une restructuration de ce dernier, qui vise à son tour à rétablir l'équilibre du système :

[...] phonetic changes must be analyzed in relation to the phonemic system which undergoes these mutations. For instance, if the order within a linguistic system is disturbed, there follows a cycle of sound changes aiming at its renewed stabilization (Jakobson, 1971 [1928 a]: 2).

En d'autres termes, d'après Jakobson, la langue serait, en permanence, à la recherche d'un **équilibre** ou, selon Troubetzkoy, d'une certaine **harmonie**.

Cependant, le nouvel équilibre acquis sur un point du système peut entraîner un déséquilibre sur un autre point :

[...] it may happen to the members of the language community, just as it happens to a chess player, that means are used which, though they reestablish the balance in one point of the system, risk the rise of disastrous consequences in another of its points (Jakobson [1929], in Vachek, 1966: 22).

Il retrouve ainsi, d'une certaine manière, la position de Saussure, peut-être partiellement occultée dans le *Cours de linguistique générale*, selon laquelle :

[...] il n'y a jamais en réalité un équilibre, un point permanent, stable dans aucun langage. Nous posons donc le principe de la transformation incessante des langues comme absolu (Saussure, 2002 : 158).

Ce qui est fondamental chez Jakobson, c'est cette relation dialectique constante entre équilibre et déséquilibre au sein du système, qui résulte, entre autres, du fait que, la langue étant un système de sous-systèmes, des tensions internes s'exercent en son sein, de telle sorte que tout changement à un niveau de la structure peut avoir une répercussion à un autre niveau. En conséquence :

[...] la dynamique, le jeu de différents sous codes à l'intérieur du système total d'une langue, se révèle être une question cruciale pour la linguistique synchronique (Jakobson, 1963 [1<sup>re</sup> éd. 1960] : 77).

Les Pragoïses, dans leur ensemble, estiment que ces changements ne sont pas gratuits. Selon Jakobson :

[...] Nous sommes arrivés au point où s'évanouit irrévocablement le mythe selon lequel changement et permanence ne seraient dus l'un et l'autre qu'aux effets fortuits d'une évolution aveugle et sans but (1963 [1<sup>re</sup> éd. 1960] : 77).

Cette nécessité d'un but à atteindre est également soulignée par Troubetzkoy :

[...] l'évolution du système phonologique est à chaque moment dirigée par la tendance vers un but. Sans admettre cet élément téléologique, il est impossible d'expliquer l'évolution phonologique (Troubetzkoy, [1932], in Fontaine, 1994 : 12).

Ce but concerne, selon le point de vue adopté et l'accent mis sur tel ou tel aspect de la langue, soit le rééquilibrage du système, soit la satisfaction des besoins auxquels se trouve confronté le locuteur lorsqu'il communique, que ce soit dans des actes de communication quotidienne ou de type culturel (Vachek, 1982 : 25).

Il convient de rappeler, même si ce n'est, semble-t-il, pas reconnu par les chercheurs de l'époque, voire par d'autres, plus actuels, que cette finalité des changements linguistiques avait déjà été établie par Saussure. Distinguant le changement phonétique, qu'il juge strictement mécanique, du changement analogique, il confère explicitement à ce dernier « un but et un sens » (Saussure, 2002 : 160).

## 6.2. Martinet

La conception dynamique de la langue est au cœur de la théorie de Martinet. Elle trouve sa concrétisation dans les notions d'**économie** comme principe explicatif de l'évolution du système d'une part et de **synchronie dynamique** d'autre part.

Le principe d'économie, emprunté partiellement à Paul Passy (1964 [1955] : § 4.4., 96-97) que ce dernier opposait au principe d'emphase, est élargi par Martinet en incluant ce dernier, de façon à ce que cette notion ne soit pas assimilée à celle de parcimonie, mais ait une valeur analogue à celle d'économie politique (Martinet, 1982 : 38) :

« Économie » recouvre tout : réduction des distinctions inutiles, apparition de nouvelles distinctions, maintien du *statu quo*. L'économie linguistique, c'est la synthèse des forces en présence (Martinet, 1964 [1955] : 97).

L'économie met donc en jeu deux forces antinomiques, « les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance

à réduire au minimum son activité mentale et physique » (Martinet, 2005 [1960] : § 6-5, 176), conformément au principe du moindre effort posé par Zipf (Martinet, 1964 [1955] : 97). En réalité, il s'agit là encore d'une recherche d'**équilibre** entre les besoins liés à la communication et l'inertie de tout individu. La redondance n'est nullement contradictoire avec l'économie, car, en rappelant l'information sur plusieurs points de l'axe syntagmatique, elle permet au locuteur de relâcher son attention selon le principe du moindre effort mémoriel et facilite ainsi la compréhension.

Cependant, l'économie n'est pas le seul facteur qui semble présider à l'évolution du système. L'analyse qu'il fait des changements phonétiques du point de vue diachronique met également en jeu la structure du système. En effet, Martinet postule, entre autres, que les phonèmes intégrés, qui font partie d'une corrélation, sont plus stables que ceux qui ne le sont pas. D'autres phénomènes peuvent encore interférer comme le rendement fonctionnel : plus un phonème a un rendement fonctionnel élevé, moins il a des chances de disparaître et inversement. Par ailleurs, l'évolution serait censée, dans certains cas, combler des cases vides.

Enfin, la question qui pourrait se poser est de savoir si ce principe d'économie est également en mesure d'expliquer tous les faits de dynamique synchronique. Mais ce point ne pourra être traité ici.

La conclusion qui s'impose donc est que :

en matière de dynamique linguistique, on ne saurait envisager les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, indépendamment des conditions dans lesquelles on les emploie au cours du processus de communication (Martinet, 1964 [1955] : 21).

La satisfaction des besoins communicatifs régit, pour l'essentiel, le fonctionnement et l'évolution des langues.

### 6.3. Synthèse

Le principe d'économie proposé par Martinet a rencontré de nombreuses réticences chez les Pragoïs, sans doute parce qu'il a été plus ou moins associé à la notion de parcimonie,

et peut-être n'a-t-il pas été jugé suffisamment général pour expliquer l'ensemble des variations. Mais Martinet lui avait-il assigné cet objectif ? On pourrait en douter. Toutefois, le terme, compte tenu de son ambiguïté, peut effectivement prêter à discussion. Néanmoins, il rappelle à bien des égards celui d'équilibre, mais à un moindre degré celui d'harmonie, trop connoté positivement. Comme on l'a vu précédemment, l'économie joue sur le système, puisqu'elle tend à combler des vides ou à supprimer des éléments peu intégrés qui font penser aux zones périphériques des Pragoïes. Elle vise donc à établir un équilibre à l'intérieur du système. Toutefois, elle fait intervenir des forces susceptibles d'être antagonistes comme l'intégration et le rendement fonctionnel, une unité non intégrée pouvant avoir un rendement fonctionnel élevé. Cette tension qui s'exerce entre différents paramètres est à l'origine, elle aussi, d'un affrontement permanent entre équilibre et déséquilibre au sein du système. Mais, alors que Martinet semble l'envisager à un seul et même niveau, en l'occurrence le système phonologique dans le cadre de *Économie*, Jakobson l'explique par l'interdépendance des niveaux structurels. Cette dernière position n'est en aucun cas incompatible avec une analyse fonctionnelle martinétienne. En revanche, ce qui différencie fondamentalement le point de vue du Cercle linguistique de Prague et celui de Martinet, c'est le rôle assigné au système dans la cause initiale de la variation : pour les Pragoïes, c'est le système qui la justifie, tandis que pour Martinet, c'est le locuteur qui en est à l'origine, à la fois de par sa nature supposée, comme le souligne la loi du moindre effort, et de par les impératifs liés à la communication auxquels il est soumis, même si certaines failles du système peuvent servir de creuset à ces variations. Mais là où il y a à nouveau convergence, c'est dans le but assigné à ces variations. Le CLP et Martinet considèrent, en effet, que leur objectif consiste à satisfaire les besoins communicatifs.

En dépit d'une approche différente concernant le rôle respectif à attribuer au système et au locuteur dans la manifestation de ces variations, ce qui ressort de ce bref aperçu, c'est l'identité du point de vue adopté par le Cercle linguistique de Prague et par Martinet. L'un et l'autre se situent, tout au moins au départ, dans une **perspective téléologique et idéaliste**, qui

met l'accent à la fois sur la finalité de ces variations et sur la recherche de l'équilibre du système, même si elle est contrebalancée par un déséquilibre. Cependant, idéaliste ne signifie pas positiviste au sens où l'existence permanente d'un déséquilibre dans le système exclut d'une certaine manière tout progrès. Comme le disait Bally dès 1925 dans *Le Langage et la Vie* :

[...] nous sommes encore trop portés à confondre évolution et progrès, changement et amélioration. [...] le progrès est une croyance ou, ce qui revient au même, une réalité qui se dérobe à toute définition. [...] il peut y avoir progrès sur certains points et régression sur d'autres (1965 [1<sup>re</sup> éd. 1925] : 34).

## 7. À PROPOS DE LA MORPHOPHONOLOGIE OU MORPHONOLOGIE

Il s'agit d'un domaine au centre de fortes tensions entre les deux courants.

### 7.1. Troubetzkoy

Ce concept forgé par Troubetzkoy cherche à faire le lien entre la phonologie et la morphologie, qui, elle, est consacrée à l'étude des morphèmes (Touratier, 2002 : 62-69). Cette nouvelle branche de la linguistique doit occuper une place centrale dans la grammaire. Elle concerne toutes les langues et pas uniquement les langues indo-européennes ou sémitiques.

Par morphophonologie ou morphonologie, nous entendons [...] l'étude de l'emploi en morphologie des moyens phonologiques d'une langue (Troubetzkoy, 1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : 337).

La morphonologie se subdivise en trois parties :

1° l'étude de la structure phonologique des morphèmes [valable pour toutes les langues] ;

2° l'étude des modifications phoniques combinatoires que les morphèmes subissent dans les groupes des morphèmes ;

3° l'étude des séries de mutations phoniques qui remplissent une fonction morphologique (Troubetzkoy, 1970 [1<sup>re</sup> éd. 1939] : 338-339).

Il en est découlé une autre notion, celle de morphème :

[It is] a set of phonemes functioning in a given phonemic segment of the morpheme in all phonemic implementations of that morpheme (Vachek, 1966: 80).

Il s'agit d'un ensemble d'alternances de phonèmes au sein d'un morphème libre ou intégré dans une autre entité.

L'étude morphonologique des langues peut contribuer à la mise en place de typologies.

## 7.2. Martinet

Il n'accepte pas les notions de morphonologie et de morphème pour trois raisons principales, outre le fait qu'il donne une autre acception au concept de morphologie. Il considère que le terme morphonologie met trop l'accent sur la phonologie et risque d'introduire une confusion entre les alternances phonologiques et les alternances phonétiques. De plus, il ne permet pas de distinguer les conditionnements phoniques et les conditionnements grammaticaux de ces alternances (Martinet, 1992 : 35). Enfin, Martinet soulève un problème plus technique qui est celui de la notation du morphème (1985 : 49).

Quant à la morphologie martinétienne, elle n'a rien à voir avec la morphologie de Troubetzkoy puisqu'elle n'a pas pour objet l'étude des morphèmes (ou des monèmes si l'on se situe dans l'optique de Martinet). Elle est conçue comme « l'étude des variantes de signifiant » (2005 [1960] : § 4-6, 106). Cette définition a été élargie à la suite de la *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) :

Il s'agit exclusivement de l'étude de la forme, et plus précisément de l'ensemble des faits formels non pertinents de la première articulation ainsi que de leurs conditions d'apparition. Elle a pour unité d'analyse non seulement les variantes de signifiant des monèmes lexicaux et grammaticaux, mais aussi les variantes de forme des fonctions et la position lorsqu'elle est non pertinente (Feuillard, 2001/1 : 18).

L'on a donc affaire à une discipline transversale qui se retrouve en monématique, en syntaxe, etc. Mais la notion de

morphosyntaxe est aussi écartée, car la morphologie n'est pas l'étude des éléments grammaticaux. Il faut encore préciser l'existence d'une morphologie de la langue orale et d'une morphologie de la langue écrite, qui, en français, sont fort éloignées l'une de l'autre en raison de la distance qu'il y a entre le système phonétique et le système graphique.

### 7.3. Synthèse

Les définitions de la morphologie données par Troubetzkoy et par Martinet paraissent si éloignées l'une de l'autre qu'elles semblent être irréconciliables. Cependant, quand on examine les faits analysés par Troubetzkoy en morphonologie et ceux traités par Martinet en morphologie, l'écart entre les deux approches semble beaucoup moins important, comme essaie de le faire apparaître la mise en parallèle de certaines composantes de la linguistique établies par chacun d'eux, même si le premier tableau ne le fait pas clairement apparaître :

TROUBETZKOY	MARTINET
<b>Morphologie : Étude des morphèmes</b>	<b>Monématique<sup>13</sup> : Étude des monèmes</b>
<b>Morphonologie</b> 1/ Étude de la structure phonologique des morphèmes, 2/ Étude des modifications phoniques combinatoires subies par les morphèmes dans les groupes de morphèmes, 3/ Étude des séries de mutations phoniques qui remplissent une fonction morphologique.	<b>Morphologie (vs Axiologie)<sup>14</sup></b> Étude des variantes formelles de la 1 <sup>re</sup> articulation et de leurs conditionnements : 1/ <i>Morphologie monématique (ou synthématique<sup>15</sup>)</i> : étude des variantes de signifiant des monèmes, subdivisée en morphologie lexicale et morphologie grammaticale selon le type de monèmes concerné, 2/ <i>Morphologie syntaxique</i> : étude des diverses formes prises par une même fonction (cf. la fonction locative, représentée tantôt par <i>à</i> , tantôt par <i>en</i> , etc.), <i>Il va au Danemark, il va en Italie</i> . Les variantes de position éventuelles sont prises en considération dans chacun des cas.

Tableau 1

13. Les termes monématique et monème, propres à la théorie fonctionnelle martinétienne, ont pour équivalent chez d'autres linguistiques ceux de morphologie ou de morphématique et de morphème.

14. L'axiologie est l'étude des valeurs des monèmes (cf. Martinet : 1979).

15. La synthématique est l'étude des dérivés, des confixés, des composés et des figements.

La morphonologie chez Troubetzky	La morphologie monématique et synthématique chez Martinet
1/ Étude de la structure phonologique des morphèmes	1/ Étude des variantes formelles, c'est-à-dire des modifications phoniques du signifiant des monèmes, [pø] ≠ [pɥi], <i>si je peux dire</i> ≠ <i>si je puis dire</i> Caractérisation de leur statut : Variantes libres, parfois à valeur stylistique.
2/ Étude des modifications phoniques combinatoires subies par les morphèmes dans les groupes de morphèmes	2/ Étude des modifications phoniques combinatoires subies par le signifiant des monèmes dans des groupes de monèmes, et analyse de leurs conditionnements. Chaque monème est considéré en soi et dans sa relation à l'autre à l'intérieur de la combinaison <i>2a/ Morphologie monématique si le groupe est un syntagme</i> Cf. [pø] ≠ [pɥv], <i>(je) peux</i> ≠ <i>(nous) pouv(ons)</i> – Conditionnement grammatical de la variante : Changement de forme du monème lexical <i>peut</i> imposé par sa combinaison avec le monème grammatical 1 <sup>er</sup> ou 4 <sup>e</sup> personne. – Conditionnement lexical de la variante : Cf. [vi] ≠ [py], <i>(je) vis</i> ≠ <i>(je) pus</i> Changement de forme du monème grammatical passé simple, [i] ≠ [y], imposé par sa combinaison avec les monèmes lexicaux <i>voit</i> et <i>peut</i> . – Conditionnement phonétique de la variante : Cf. [səbogaRsø] ≠ [səbɛ:lāfā], <i>ce beau garçon</i> ≠ <i>ce bel enfant</i> Changement de forme du monème lexical <i>beau</i> dû à l'initiale consonantique ou vocalique du terme suivant. <i>2b/Morphologie synthématique si le groupe est un syntème</i> Cf. [savā] ≠ [savamā], <i>savant</i> ≠ <i>savamment</i> Changement de forme de la base lexicale dû au dérivatif Cf. [āte] ≠ [āti], <i>antéposer</i> ≠ <i>antidater</i> Changement de forme du dérivatif dû à la base lexicale S'il y a des <b>régularités</b> , établissement de <b>règles</b> . <b>Variants phoniques et non phonologiques, donc pas de morphonème</b> , d'autant qu'une seule unité, [ø], peut être remplacée par deux, [u] et [v] dans [pø] ≠ [pɥv].

Tableau 2

La morphonologie chez Troubetzkoy	La morphologie monématique et synthématique chez Martinet
<p>3/ Étude des séries de mutations phoniques qui remplissent une fonction morphologique</p> <p>[ki:p] ≠ [kep] <i>garde (au présent)</i> ≠ <i>garde+prétérit</i> avec un [t] final qui devrait être obligatoire [kept]</p> <p>[donɛ] ≠ [doni(ô)]<sup>16</sup>, <i>donne</i> + imparfait dans les deux cas.</p>	<p>3/ = 2a</p> <p>[kept] = <i>garde</i> + prétérit, deux monèmes amalgamés, dont les signifiants sont entremêlés. La forme [kep] seule ne peut être analysée comme le signifiant du monème <i>garde</i>, car elle ne fonctionne jamais sans la présence de [t]. Il n'y a donc pas alternance des phonèmes [i:] et [e] au sein du signifiant du monème unique <i>garde</i>, mais enchevêtrement d'une partie du signifiant respectif des deux monèmes, dû à la combinaison de <i>garde</i> et de prétérit. Dans [donɛ] ≠ [doni(ô)], [ɛ] et [i] sont d'abord des variantes de signifiant du monème imparfait. Il y a, de ce fait, alternance phonétique et non phonologique, sinon l'on ne pourrait pas poser des variantes de signifiants. Or, tel est bien le cas puisque la valeur imparfait leur est commune. Il s'agit donc du même monème dont la forme variable est conditionnée grammaticalement par la personne. Troubetzkoy parle d'ailleurs de mutation phonique. Ces modifications sont donc à rattacher à 2a.</p>

Tableau 3

Les tableaux 2 et 3 montrent bien que Troubetzkoy et Martinet traitent des mêmes faits, tout en les insérant dans des rubriques différentes. Ceci résulte en grande partie des définitions préalables qui ont été données par l'un et par l'autre de la morphologie, et de la morphonologie par Troubetzkoy.

La morphologie de Troubetzkoy est globalement équivalente à la monématique de Martinet : les deux ont pour objet l'étude des morphèmes ou des monèmes en tant qu'unités significatives *minima*. Troubetzkoy a par la suite mis en place le concept de morphonologie pour traiter des signifiants de l'ensemble des morphèmes, en distinguant trois cas, le premier, général, qui examine la structure phonologique des morphèmes, les deux autres consacrés à leurs variantes formelles. Chez Martinet, la morphologie monématique est une sous-partie de l'analyse formelle des monèmes, qui prend

16. (ô) est mis entre parenthèses pour montrer qu'il ne fait pas partie du morphème *donne*.

en compte leurs variantes de signifiants et leurs conditions d'apparition. On parle de morphologie synthématique lorsque l'unité d'analyse est le syntème, c'est-à-dire le dérivé ou le composé. La morphologie martinétienne est, par conséquent, globalement équivalente aux deux dernières composantes de la morphonologie de Troubetzkoy, qui examinent, elles aussi, les variantes formelles des morphèmes. Martinet, cependant, développe cette analyse en précisant les différents facteurs qui déterminent ces variations. L'approche purement descriptive est ainsi complétée par une perspective explicative, absente chez Troubetzkoy.

Cette confrontation permet de mettre en évidence une intersection très nette entre les domaines abordés par la morphonologie chez Troubetzkoy et la morphologie chez Martinet, même si celui-ci récuse les termes de morphonème et de morphonologie, considérant que le phonème n'est pas concerné dans les variantes de signifiant. Du reste, Troubetzkoy parle de modifications phoniques. Les deux concepts de morphonologie et de morphologie jouent également un rôle unificateur dans la description, mais sur des plans différents : la morphonologie troubetzkoienne permet de regrouper dans un même cadre l'étude de la forme des morphèmes, la morphologie martinétienne réunit l'ensemble des variations des unités de la première articulation et précise leurs conditionnements. Elle est donc transversale au sens où elle concerne plusieurs domaines, la monématique, la syntaxe, etc.

Cette discussion sur les notions de morphonologie et de morphologie est particulièrement instructive quant au rôle que joue la terminologie en linguistique<sup>17</sup> et donc ici en l'occurrence. L'emploi d'un même terme pour désigner des réalités différentes exclut tout débat scientifique de fond sur la notion. Le terme de morphologie l'illustre parfaitement, car il peut renvoyer soit à l'étude des morphèmes ainsi que le propose Troubetzkoy, soit à l'étude de la variation formelle des unités relevant de la 1<sup>ère</sup> articulation, comme l'entend Martinet, soit encore à l'étude des éléments grammaticaux, appelés autrefois morphèmes et considérés comme dépourvus de sens par opposition aux sémanèmes, ce qui par la suite a abouti à la notion de morphosyntaxe, etc.

17. Cela vaut évidemment pour toutes les sciences.

La formation de mots valise, tels que morphosyntaxe, sociolinguistique, etc. est un facteur supplémentaire d'incompréhensions éventuelles entre chercheurs, même si elle leur est quasiment indispensable, en dehors de son aspect pratique, pour montrer les liens qui s'établissent entre divers domaines au sein d'une discipline ou entre disciplines. Outre l'ambiguïté possible de chacun des termes, comment interpréter leur association, sans parler de l'intérêt plus ou moins grand que peut porter le descripteur à tel ou tel objet ? La définition que donne Mounin de la sociolinguistique est tout à fait éclairante, bien qu'elle date de 1974 :

Terme qui désigne l'étude des relations entre langage et société. Il n'est pas certain que la sociolinguistique soit une discipline propre, ayant ses principes et ses méthodes spécifiques, ou qu'elle soit un domaine dans lequel sociologie et linguistique sont appelées à collaborer : les bases en sont encore mal définies et extrêmement diverses (1974 : 302).

C'est la raison pour laquelle Martinet a préféré parler de variété des usages plutôt que de sociolinguistique, d'autant que les facteurs géographiques sont aussi un des éléments qui doit être intégré dans la variété. Mais à travers l'analyse de la variété des usages, Martinet, comme les Pragoï, s'est, bien entendu, occupé de sociolinguistique, telle qu'on la pratique habituellement. Il en va de même pour la psycholinguistique. Le fait qu'on n'utilise pas ou qu'on évite une notion ne signifie pas que l'on n'étudie pas l'objet qui lui est rattaché.

Si la terminologie obscurcit parfois le débat scientifique, ou peut le rendre stérile et vain, elle peut aussi occulter des questions de fond et masquer alors des divergences théoriques ou plus largement épistémologiques. C'est le cas, par exemple, de la notion de norme<sup>18</sup>.

## 8. CONCLUSION

Au terme de cette étude, il apparaît donc une réelle proximité de pensée, de thématiques et d'orientation entre les Pragoï et Martinet, bien que les contacts aient été fort limités, sauf avec Troubetzkoy ainsi que d'une certaine manière avec Jakobson, et malgré certaines critiques qui ont été échangées.

18. Il nous est impossible de développer ici ce point.

Cela, du reste, est de bonne guerre, chacun voulant affirmer sa position, voire sa prééminence vis-à-vis de l'autre. Les deux courants se situent dans une perspective téléologique et idéaliste. Ils ont, par ailleurs, de nombreux domaines d'étude en commun, la phonologie, la description des langues, la syntaxe, l'onomatologie de Mathesius, qui à bien des égards se rapproche de la synthématique de Martinet, etc. Si la littérature et la culture, entre autres, ont trouvé très peu de place chez Martinet, contrairement aux Pragoïis, ce n'est pas parce qu'il y était insensible comme le montre son article « Connotations, poésie et culture » (Martinet, 2000 : 445), mais parce que cela ne constituait pas les fondamentaux de sa recherche. Comme le dit Claude Hagège dans l'introduction à un article de Martinet, « La vie secrète du langage » (Martinet, 2000 : 63 sq.) :

Il faut bien admettre [...] qu'André Martinet, dont le message, à travers son enseignement et l'énorme majorité de ses travaux publiés, était si explicitement réservé à l'égard de tout ce qui ne relevait pas de l'immédiatement observable et de l'objectivité résolue, cachait cependant, dans les plis de sa raison claire, un sens évident du non dévoilé (Hagège, 2000 : 63).

Au-delà de ces similitudes émerge, néanmoins, un certain nombre de différences. L'une d'elles, en effet, concerne l'importance respective accordée aux préoccupations méthodologiques et en particulier aux principes d'analyse : ainsi, la pertinence communicative sert de fondement à l'ensemble de la théorie martinétienne, alors qu'elle n'est utilisée par les Pragoïis que dans des domaines particuliers comme la phonologie, non sur un plan général. Partant de là, l'objectif premier de Martinet a été la mise en évidence des systèmes sur lesquels reposent les langues, ce qui a eu pour conséquence le fait que la dimension paradigmatique ait été privilégiée, contrairement aux Pragoïis qui, avec les phénomènes d'oscillation et la prise en compte de la perspective fonctionnelle de la phrase, se sont beaucoup plus centrés sur la dimension syntagmatique.

En revanche, les Pragoïis, comme Martinet, ont envisagé les langues dans leur dynamique sur un plan synchronique. Mais leur approche a été en quelque sorte inversée, le système jouant, pour les Pragoïis, un rôle prépondérant dans la variation, laquelle est attribuée par Martinet, dans un premier

temps, au locuteur. Dans les deux cas néanmoins, un va-et-vient constant s'instaure entre ces deux paramètres, système/locuteur.

Cette relation dialectique permanente entre la langue et le locuteur que l'on retrouve aussi bien chez Martinet que chez les Pragoï, même si elle est parfois orientée différemment, tout comme l'ensemble des principes théoriques et méthodologiques évoqués précédemment témoignent, en définitive, de la complémentarité de leurs points de vue respectifs, source d'enrichissement mutuel, et non de leur opposition. Le fait que l'on puisse estimer que sur certains aspects la priorité a été accordée à des problèmes méthodologiques et à une approche principalement systémique des langues par Martinet, alors que, dans certains cas, l'accent était plutôt mis sur les phénomènes langagiers dans une perspective discursive par le CLP, avec une attention particulière portée à la norme, aux langues de culture et à la littérature, résulte non seulement de leur propre sensibilité, mais aussi, en grande partie, du contexte historique dans lequel se sont développées leurs recherches<sup>19</sup>. Quant aux malentendus, voire aux incompréhensions, que l'on a pu déceler auparavant, ils sont plus le fruit de la terminologie, sauf sur des éléments ponctuels comme le morphonème, que d'une certaine incompatibilité scientifique.

### Références bibliographiques

- Bally Charles, 1965 [1<sup>re</sup> éd., 1925], *Le Langage et la Vie*, Genève, Droz.  
 Bally Charles, 1965 [1<sup>re</sup> éd., 1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.  
 Blay Michel (sous la dir. de), 2007 [1<sup>re</sup> éd., 2006], *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Paris, Larousse, CNRS Éd.  
 Bühler Karl, 1934, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache. [Das Organon-Modell]*, Verlag von Gustav Fischer, Iéna ; 2009, *Théorie du langage*, Agone.  
 Feuillard Colette, « Le fonctionnalisme d'André Martinet », *La Linguistique*, Paris, Puf, 2001, vol. 37, n° 1.  
 Hajičová Eva, 1992, « Praguian Functionalism as the Basis of a Formal Linguistic Theory: Functional Generative Description », *Actes. XVIII Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague.

19. Il est regrettable que ce point n'ait pu être envisagé.

- Hoskovec Tomáš, 2013, « La perspective fonctionnelle de la phrase, dans une perspective historico-philologique du foyer pragois de structuralisme fonctionnel », in François Laurent (coordinateur), *Texto ! Textes et Cultures*, vol. XVIII, n° 4, en ligne : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3389>.
- Jakobson Roman, 1963 [1<sup>re</sup> éd., 1960], *Essais de linguistique générale*, t. I, Paris, Éd. de Minuit.
- Jakobson Roman, 1971, *Selected Writings I: Phonological Studies*, The Hague, Mouton.
- Mahmoudian Mortéza, 2013, « Linguistique fonctionnelle : origines, parcours et perspectives », in Christos Clairis & Colette Feuillard (dir.), *Aspects du fonctionnalisme français, Contextos*, 49-52, León – España, CEMI, Universidad de León.
- Martinet André, 1964 [1<sup>re</sup> éd., 1955], *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Berne, Francke Verlag.
- Martinet André, 1968 [1<sup>re</sup> éd., 1965], *La Linguistique synchronique*, Paris, Puf.
- Martinet André (sous la dir. de), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier.
- Martinet André, 1982, « Histoire et rayonnement de l'École de Prague », *Actes. XVIII Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague.
- Martinet André, 1983, « Se soumettre à l'épreuve des faits », *La Linguistique*, Paris, Puf, vol. 19, n° 1.
- Martinet André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- Martinet André, 1989 a, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, A. Colin.
- Martinet André, 1989 b, « Linguistique générale, linguistique structurale, linguistique fonctionnelle », *La Linguistique*, Paris, Puf, vol. 25, n° 2.
- Martinet André, 1993, *Mémoires d'un linguiste. Vivre les langues*, Entretiens avec Georges Kassai et avec la collaboration de Jeanne Martinet, Paris, Quai Voltaire.
- Martinet André, 2000, « Les introuvables d'André Martinet », *La Linguistique*, Paris, Puf, vol. 36, n°s 1-2.
- Martinet André, 2005 [1<sup>re</sup> éd., 1960], *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- Mathesius Vilém, [1<sup>re</sup> éd., 1911], « On the Potentiality of the Phenomena of Language », in Vachek, 1964, *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington, Indiana University Press.
- Mathesius Vilém, 1930 [1928], « On Linguistic Characterology with Illustrations from Modern English », *Actes du premier congrès international de linguistes à La Haye du 10-15 avril 1928*, 56-63, Leiden, A. W. Sijthoff, in Vachek, 1964, *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington, Indiana University Press.
- Mounin Georges, 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Puf, 1975.
- Nekula Marek, 1999, « Vilém Mathesius », in J. Verschueren, J.-O. Östman, J. Blommaert & Ch. Bulcaen (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Pešek Ondřej, 2014, « André Martinet et le Cercle linguistique de Prague – I, Rapports personnels et interactions bibliographiques », *La Linguistique*, Paris, Puf, vol. 50, n° 1.

- Saussure Ferdinand (de), 1973 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Saussure Ferdinand (de), 2002, *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler, Paris, Gallimard.
- Sgall Petr, 1992, « Les notions de fonction et de structure dans l'École de Prague des années 30 et d'aujourd'hui », *Actes. XVIII<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague.
- Touratier Christian, 2002, *Morphologie et morphématique. Analyse en morphèmes*, Presses universitaires de Provence.
- Trnka Bohumil *et al.*, 1964 [1<sup>re</sup> éd., 1958] « Prague Structural Linguistics », in Josef Vachek, *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington, Indiana University Press.
- Troubetzkoy Nicolas-S., 1932, in Jacqueline Fontaine, 1994, « La conception du système linguistique au Cercle linguistique de Prague », *Cahiers de l'ISL*, n° 5.
- Troubetzkoy Nicolas-S., 1970 [1<sup>re</sup> éd., 1939], [1<sup>re</sup> tr. fr., 1949], *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.
- Vachek Josef, 1966, *The Linguistic School of Prague. An Introduction to Its Theory and Practice*, Bloomington, Indiana University Press.
- Vachek Josef, 1982, « On Czechoslovak Linguistic Work Continuing the Traditions of the Pre-War Prague School (1960-1990) ». *Actes. XVIII<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Prague.